

COMPAGNIE

UNITÉ

82306768

CODE UNITÉ 05262 PROCÈS-VERBAL N° 1196 / 1981 / 197

N° PIÈCE 1 N° FEUILLET 1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

**ANALYSE** : Renseignement administratif, Affaire L , Observation d'Objet volant non identifié. Audition de L Pi

**REFERENCE** : Agissant suite information de M. L .

NOUS SOUSSIGNÉ(S) D. Y: , gendarme

VU L'(ES) ARTICLE(S)

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

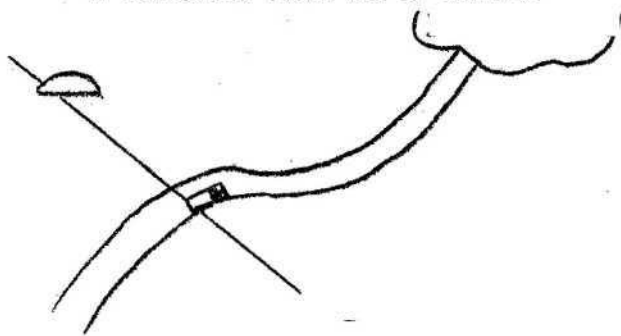
CE JOUR quinze Décembre mil neuf cent quatre vingt un, à huit heures, nous gendarme D Y , rapportons les opérations suivantes :

Le quatre Novembre mil neuf cent quatre vingt un, à neuf heures quinze, recevons un appel téléphonique de M. L . Cette personne nous affirme avoir observé pendant la nuit du 1 au 2/11/1981, un appareil qu'il n'a pu identifier et qui stagnait dans les airs. Nous nous transportons immédiatement sur les lieux.

CONSTATATIONS / ( aux dires du témoin )

L'engin ne s'est pas posé au sol. M. L l'a vu uniquement en position stationnaire à une trentaine de mètres du sol. Il se trouvait au dessus d'un champ labouré situé en hors agglomération de la commune de :

Le témoin quant à lui, se trouvait dans un véhicule, sur la route qui va de à à environ 100m de l'engin.



**DESCRIPTION DE L'ENGIN** :  
 Forme: Hémisphérique  
 Grossueur:(partie visible):environ 7m de base, 3m de rayon.  
 Couleur: Blanc crème, fluorescent, flou sur les abords de l'engin.  
 Lumières: Faisceau lumineux avec lumières intermittentes de même couleur que l'engin.

.... / ....

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLOTURE

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ

- DESTINATAIRES
- 2 M. LE MINISTRE DES ARMÉES
  - 1 M. LE PREFET DE
  - 1 M. LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE A
  - 1 Archivé transmis au lab.

LE 13/02/1982

SIGNATURE(S)

SIGNATURE ET CACHET

PIERRE N°1-FEUILLET N°2

MOUVEMENT DE L'ENGIN : Apparition : Néant

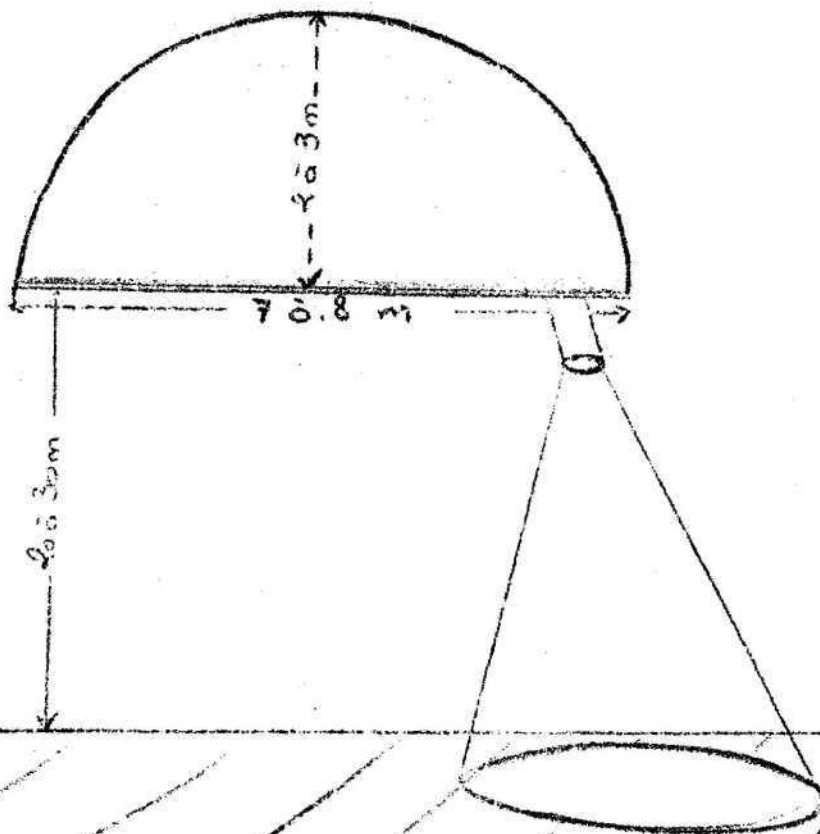
Stagnation : Engin en position stationnaire

Disparition : Néant mais l'engin n'était plus sur les lieux de l'observation quand les

témoins y sont revenus quelques temps après.

PHENOMENE EVENTUEL : Aucun phénomène para-normal

SCHEMA DE L'ENGIN (d'après le témoin):



PROCEVERBALE

Le 4 Novembre 1981 à 8h30 entendons :

I : L F fonctionnaire de Police demeurant  
né le à  
fils de D et de B : H de nationalité française qui  
nous déclare :

DECLARATION : --- " Le 1/11/1981, vers 22h15, je rentrais de en  
compagnie de mon neveu G J et de ma nièce H  
F Cette dernière conduisait la R5. Arrivés entre et  
, dans un virage situé dans une cuvette, je fis remarquer à ma nièce  
la présence d'un barreau lumineux sur le pare-brise. Celle-ci l'avait re-  
marqué mais avait cru que cela était dû à la fatigue. Ce barreau avait une  
lueur très blanche et très vive. J'ai remarqué que la lumière n'entrait pas  
à l'intérieur du véhicule. Il formait sur le pare-brise, un spectre d'envi-  
ron 50x10cm. A ce moment là, je me suis retourné pour demander à mon neveu  
s'il avait vu ce barreau lumineux et j'ai aperçu sur le côté gauche de la  
chaussée à, à peu près 100m de la voiture, un engin hémisphérique dont la  
base pouvait faire 7 à 8 m et dont le rayon faisait 2 à 3m. Il était à 20  
ou 30m du sol. Il dégageait une lueur phosphorescente et on apercevait comme  
un dégagement de chaleur rendant les abords de l'engin, flous. En bas à  
droite de l'engin, était situé une sorte de projecteur dirigé vers le sol,  
qui émettait une lumière blanche et intermittente. Nous ne nous sommes pas  
arrêtés mais nous roulions au pas. Nous n'avons plus rien remarqué sur cet  
engin. Je signale cependant que le ciel était couvert ce soir là et qu'il  
était dégagé aux abords de l'engin. Mon neveu et ma nièce m'ont accompagné  
et ils sont restés 5mn. En repartant, ils sont repassés sur les lieux :  
l'engin avait disparu.

Le 4/11/1981 à 9h30. Lecture faite par moi de la déclaration ci dessus, j'y  
persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y  
retrancher.

La personne entendue :Le gendarme.

( a signé au carnet de déclarations )

D'éventuels traces et indices ont été recherchés à l'endroit où a été vu l'  
engin, mais rien d'anormal n'est à signaler.

La recherche d'autres témoins est restée négative. Il semblait que M.  
LEFOR NIKO et ses deux neveux soient les seuls à avoir vu cet engin.

.ooooo\*\*\*\*§\*\*\*\*ooooo.